Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 20 (1964)
Heft: 5

Artikel: Une discipline ecclésiastique aujourd'hui? : Pourquoi? - Et comment la pratiquer?

Autor: Grin, Edmond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-878802

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une discipline ecclésiastique aujourd'hui?

Pourquoi? – Et comment la pratiquer?

I.

Dans cet exposé – fait surprenant au premier abord – il ne sera guère question, sauf tout à la fin, de *discipline ecclésiastique* au sens courant du terme. Pas un instant toutefois nous n'avons perdu de vue le sujet qui préoccupe tant de chrétiens aujourd'hui. Mais comment oublier que nos Eglises de Suisse ne sont pas, comme l'Eglise de Corinthe au temps de l'apôtre Paul, des Eglises toutes jeunes; qu'elles ont un passé multitudiniste impossible à répudier sans autres? – Ce serait manquer de foi que de considérer telle Eglise cantonale comme une Eglise malade, pour laquelle il n'y a plus d'espoir; et surtout, professeur de dogmatique et d'éthique chrétiennes, comment perdrais-je de vue que l'Evangile appelle chacun à une *victoire spirituelle?*

Par discipline ecclésiastique on entend en général un certain nombre de règles de conduite, individuelles ou collectives, que devrait observer tout membre de l'Eglise. Par exemple l'exigence d'une vie irréprochable. Ou encore l'obligation, avant un baptême, d'avoir un entretien avec le pasteur. De même avant un mariage. Enfin – inutile d'allonger – l'acceptation sans discussion de se soumettre au refus de l'Eglise (et non pas de quelques pasteurs seulement) d'invoquer la bénédiction divine sur des époux divorcés qui fondent un nouveau foyer.

L'intention des promoteurs d'une discipline ainsi comprise est excellente. Ils s'imaginent de bonne foi renforcer par là la communauté, sinon l'édifier. Et pourtant, la plupart du temps, ce but n'est pas atteint, nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Comme preuve de ce que j'avance, je pourrais citer bien des faits authentiques. Un seul exemple suffira tant il est parlant: Il y a quelques années, le conducteur spirituel d'une de nos paroisses de campagne apprenait par une voie détournée qu'un de ses conseillers de paroisse venait d'être mis à l'amende pour un modeste délit de pêche. Aussitôt le pasteur se rend chez ce paroissien et lui demande si ce qu'il a appris est exact. Surpris de pareille démarche pastorale, l'homme reconnaît très simplement sa faute, qui lui paraît sans

gravité. Mais au lieu de saisir l'occasion d'un entretien nettement spirituel, le pasteur, campé sur le plan juridique – donc légaliste – lui dit: Un conseiller de paroisse ne saurait être marqué par la flétrissure d'une condamnation; vous savez ce qui vous reste à faire. Et séance tenante, le pasteur accepte la démission de ce conseiller. Mais, pour éviter les racontars, on découvre un double prétexte à cette décision: santé quelque peu compromise, et manque de temps.

Comment s'étonner si, devant pareille *attitude pastorale* – point unique – des fidèles continuent à répéter le vieux slogan, si contraire à l'esprit de l'Evangile: «Ceux qui vont à l'église ne sont pas meilleurs que les autres»? – La lecture du dernier numéro de notre «Correspondance fraternelle» (journal mensuel des pasteurs vaudois, polycopié et plus ou moins confidentiel) m'a donné quelque inquiétude. Je me sens mal à l'aise quand je lis: «Ne devrait-on pas soumettre à une approbation de l'Eglise, donc des autorités paroissiales, tout baptême, comme aussi le choix des parrains et marraines?» Cela signifie sans doute que l'on voudrait confier au Conseil de paroisse (ou peut-être au pasteur?) le soin de décider si le baptême est vraiment pris au sérieux par les parents. Or qui donc, si non Dieu seul, peut lire dans les âmes? Derrière ce souci que la grâce divine soit prise au sérieux, ne découvre-t-on pas le désir d'avoir une Eglise composée exclusivement de gens pieux? De là cette hantise des «garanties», si fréquente aujourd'hui chez nombre de pasteurs et chez quelques fidèles. L'approbation de l'Eglise, garantie que tels parents savent ce qu'ils font en demandant le baptême de leur enfant. Le refus de l'Eglise, garantie que le sacrement ne sera pas galvaudé. Cette femme déclarée digne d'être marraine, cet homme, indigne d'être parrain... C'est cela, l'Eglise de Jésus-Christ? l'Eglise du Maître qui disait: «Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés»? Certes pas!

Bien des années avant que lutte, résiste et meure pour sa foi un Dietrich Bonhœffer, les initiateurs de la théologie dialectique ont protesté avec vigueur contre la caricature de l'Evangile que serait une Eglise «de gens pieux». On connaît l'étude d'Ed. Thurneysen: *Dostoïewski ou les confins de l'homme*. Le pasteur de Bâle y cite – avec pleine approbation, croyons-nous – un passage de *Crime et châtiment*. Le père de Sonia, la prostituée – l'éternel ivrogne – annonce du fond de sa taverne le pardon du dernier jour en termes extatiques: «Celui qui a eu pitié de tous les hommes, Celui qui a

tout compris, Celui-là aura pitié de nous. Il est le seul juge, il viendra au dernier jour: «Approchez-vous aussi, nous dira-t-il, approchez, les ivrognes, approchez les lâches, approchez les impudiques!» Et nous approcherons tous sans crainte. Et il nous dira: «Vous êtes tous des cochons! Vous avez sur vous le signe de la bête. Mais venez tout de même!» – Et les sages, les intelligents diront: «Seigneur, pourquoi reçois-tu ceux-là?» Et il répondra: «Je les reçois, sages, je les reçois, intelligents, parce qu'aucun d'eux ne s'est cru digne de cette faveur...» Et il nous tendra ses bras, et nous nous précipiterons...»

Et M. Thurneysen d'ajouter: «Parce qu'on l'oublie dans les églises, ce message retentit dans les rues. Parce que les hommes sont devenus sages, justes, intelligents et pieux sans Dieu, Dieu se réfugie dans les coins obscurs de la terre, et n'y est aperçu et compris... que par ceux qui ont sombré et qui sont perdus.»

La place manque pour discuter ici la position théologique du professeur de Bâle. Disons simplement qu'on doit se demander si cette page de Dostoïewski fait entendre une note authentiquement évangélique. Certes l'orgueil du pharisaïsme est chose odieuse, qui ferme devant nous la porte du ciel. Mais le pire de tous les orgueils ne réside-t-il pas dans la prétention du vice à se voir, *en tant que vice*, préféré par le Dieu trois fois saint aux pauvres petites fidélités de ceux qui s'efforcent d'être ses enfants? – Cette réserve faite, il faut toutefois être reconnaissant aux dialecticiens d'avoir, dès la première heure, rappelé avec force qu'il ne suffit pas d'être irréprochable au gré des hommes pour être admis dans le Royaume des cieux. L'Evangile de la grâce proclame tout autre chose.

Une discipline ecclésiastique, au sens évangélique du terme, n'a rien à voir avec un Code pénal, ni avec la morale des «honnêtes gens». Elle ne peut découler que d'une certitude fondamentale: l'Eglise de Jésus-Christ est une communauté de gens qui se savent pécheurs, et qui ne redoutent pas de s'avouer tels, devant Dieu et devant leurs frères. – Si cette certitude première manque, tout est perdu. Car des chrétiens qui se refusent à être une communauté d'impies se condamnent par là même à demeurer solitaires. «La communauté pieuse, écrivait Bonhœffer, n'autorise personne à être un pécheur. Il s'ensuit que chacun doit chercher à *cacher* son péché, à lui-même d'abord, à la communauté ensuite. [Dans cette pseudo-communauté] il ne nous est pas permis d'être des pécheurs... Aussi préférons-nous

rester seuls avec notre péché, et cela au prix du mensonge et de l'hypocrisie.»[1]

C'est là la raison pour laquelle la grâce – qui est l'amour même de Dieu – est si difficilement comprise, et si difficilement acceptée des gens prétendûment pieux. Elle les choque, elle les heurte. En effet elle les place en face du grand «Mais» de l'Evangile. Elle dit à chacun: Tu es un pécheur, indigne de subsister devant le saint des saints. *Mais* le Dieu de Jésus-Christ, qui hait le péché et aime le pécheur de tout son amour de Père, t'aime d'un amour éternel. Il t'a aimé le premier, malgré ton péché, et chaque jour encore il t'aime, tout pécheur que tu sois. Il te veut tel que tu es, pas autrement. – Du reste, comment pourrais-tu être autrement, sans sombrer dans la plus lamentable déloyauté? – Par ailleurs une purification antérieure de ton être, de ta vie, permettant à Dieu de te pardonner – à supposer qu'elle fût possible – rendrait sa grâce vaine. – Non: devant Lui, et devant Lui *seul*, il t'est permis d'être un pécheur. Quelle libération!

A en juger par tant de confidences reçues depuis mon accident de 1963 de la part de «camarades de maladie», il faut peut-être l'épreuve de l'accident grave pour nous amener, enfin, à comprendre ces vérités. Ces candidats à l'opération rencontrés ici ou là, qui savaient qu'on tentait pour eux le tout pour le tout; ces gens avertis qu'une narcose constituait pour eux une épreuve périlleuse, comment sont-ils allés sur la table d'opération? Avec la simplicité d'un enfant, s'en remettant en toute confiance à leur médecin sans doute, mais bien plus encore à Celui qui guide la main du chirurgien. Je me suis «remis», disait l'un d'eux, en répétant les paroles connues: «Tel que je suis, sans rien à moi, – Sinon ton sang versé pour moi, – Seigneur, je viens...»

Libération, avons-nous dit tout à l'heure. De quoi? Du masque que tous nous portons devant les hommes. Dans la communauté des gens pieux, on se ment à soi-même, en minimisant ses fautes; et on ment à autrui en se faisant passer pour meilleur que l'on est. – Devant Dieu, pouvoir enfin être soi-même! Enfin n'avoir plus besoin de mentir! Quel apaisement, quelle libération!

Cette communauté d'êtres pécheurs est fondée en Christ. Assurément le verset 23 du chapitre 20 du Quatrième évangile a fait

[1] D. Bonhoeffer, Gemeinsames Leben, éd. franç. De la vie communautaire, p. 111.

couler beaucoup d'encre. Dans le même esprit que Bonhœffer (*Nachfolge, Vie communautaire*) nous croyons pouvoir dire à ce propos: En acceptant de vivre, simple homme parmi les hommes, Jésus s'est fait pleinement notre frère. Par là il a mis en lumière la profondeur de notre péché et l'immensité de l'amour divin (Dieu s'est donné *lui-même* pour nous sauver). – L'Eglise chrétienne vit de cette double certitude: Dieu hait le péché et aime le pécheur. C'est pourquoi Il a donné *à tous ceux qui sont ses enfants* le pouvoir de pardonner en son nom. «Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés; ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus» (Jean 20:23). Le frère en la foi devient donc un moyen de grâce. Il tient dès lors pour nous (osons-le dire) la place du Christ. Bonhœffer va jusqu'à écrire: «Désormais c'est notre frère qui, par Lui, nous devient un «Christ»... Le frère est devant nous le signe de la vérité et de la grâce de Dieu... Il entend la confession de nos fautes à la place du Christ, et il nous pardonne nos péchés à la place du Christ... Quand je vais me confesser à un frère, je vais à Dieu lui-même.»[2]

Combien ces remarques sont justes évangéliquement. A lire et à méditer Bonhœffer, sans jamais oublier pourtant la différence entre l'Eglise confessante qui fut la sienne, et nos Eglises cantonales, multidudinistes, – je suis arrivé à la conviction qu'il ne peut y avoir de discipline ecclésiastique authentique, conforme à l'esprit de l'Evangile, sans le rétablissement de la confession *fraternelle*.

Qu'une discipline ecclésiastique soit nécessaire, c'est indiscutable. L'apôtre Paul le rappelait aux chrétiens de Corinthe, notre Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais un Dieu de paix (I Cor. 14:33). Si la trompette rend un son confus, personne ne se préparera au combat (I Cor. 14:8). Mais cet ordre dans l'Eglise doit venir *de l'intérieur*, non de l'extérieur. Faute de quoi il sera inefficace. Les exigences de la discipline ecclésiastique demeureront des sortes d'articles de code, sans utilité réelle, si elles ne jaillissent pas de la vie profonde de l'individu et de la communauté. C'est dire qu'il ne s'agit pas du tout de rétablir dans nos Eglises réformées la confession sous la forme catholique romaine. Il s'agit de la confession libre, volontaire, spontanée entre deux croyants, telle que la recommande l'épître de Jacques (5:16). – Il est exclu aussi de songer à en revenir à la confession de ses fautes devant l'Eglise entière, telle qu'elle

[2] Bonhoeffer (n. 1), p. 113.

fut pratiquée dans les tout premiers temps. Il y a là une impossibilité et psychologique et spirituelle, trop méconnue par certains mouvements religieux au cours des âges, et encore aujourd'hui. A part les graves inconvénients qu'elle présente forcément, cette façon de faire oublie que, dans l'esprit de l'Evangile, par le frère – cet «autre Christ» – le croyant est en communion avec *toute l'Eglise*.

II.

Il est temps de nous demander ce que nous vaut cette confession fraternelle. N'hésitons pas à le dire: des trésors de grand prix.

1. En premier lieu, cette confession fait disparaître l'isolement qui, toujours, enferme le pécheur sur lui-même. Tout conducteur spirituel digne de ce nom le sait, le péché constitue par excellence le pouvoir qui *accapare* l'homme, qui le met à part de ses frères, donc l'arrache à la communauté. Plus un être humain est seul, plus le péché exerce sur lui sa puissance destructrice. Et, inversément, plus un être humain se laisse prendre dans les filets du péché, plus il est plongé dans la solitude. Car, l'Evangile le dit, le péché redoute la lumière. Il aime la pénombre, les ténèbres, la nuit. Il entend rester ignoré. Et par là il empoisonne lentement notre vie tout entière. – Rien de plus émouvant à mon sens que les confidences – à condition qu'elles soient sobres et discrètes – de ceux qui ont connu l'enveloppement du péché, d'un péché particulier peut-être. Un mot revient toujours dans ces aveux: solitude. Des camarades, des «copains» en masse. Et pourtant l'isolement le plus complet. Jusqu'au moment – cela peut durer très longtemps – où, par la confession fraternelle, la clarté de l'Evangile d'amour et de pardon fait irruption dans un cœur. Dès cet instant, la tendance à se justifier diminue, parfois même disparaît. Dévoilé, confessé (même à une seule personne) le péché a perdu son pouvoir. Vaincu dans un seul cœur, dans une seule vie, il ne peut plus désormais porter atteinte à la communauté en la déchirant. *Semper peccator*, assurément, le chrétien. Mais l'homme n'est plus seul: il a confessé sa faute à un frère, donc à Dieu. Il a compris ce qu'est la grâce, et c'est la plus belle découverte possible, la plus stimulante, la plus joyeuse. Il est intégré dans la communauté des êtres pécheurs, certes, mais qui vivent moment après moment du pardon de leur Dieu.

2. En second lieu, cette confession fraternelle fait tomber l'or-

gueil, déjà signalé sous la forme de la propre justice. L'orgueil, on l'a souvent affirmé, est la racine de tous les péchés: refuser la condition que Dieu m'a faite; vivre pour moi seul; disposer entièrement de moi-même, haïr, désirer comme *je* l'entends. Ne devoir de comptes à personne, surtout pas à Dieu.

A cause de cette emprise, terrible, de l'orgueil sur chacun de nous, la confession à un frère, même à l'ami le plus sûr, est une douloureuse humiliation. Et encore ces mots sont-ils très insuffisants. Il est beaucoup plus difficile de se confesser à un homme qu'à Dieu. Je ne l'ai pas toujours pensé ni enseigné. Mais depuis quelques années je puis prendre à mon compte chacun des mots de cette page de Bonhœffer: «A nous présenter comme un pécheur devant [un frère], nous éprouvons un sentiment de honte presque insupportable. Car, grâce à notre aveu de culpabilité sur des points très précis, notre prochain peut assister à la mort lamentable... de notre vieil homme. Cet acte d'humiliation en présence d'un tiers est si difficile que nous espérons toujours pouvoir l'éviter. Nos yeux sont si aveuglés que nous ne voyons plus la promesse [glorieuse] attachée à un tel abaissement. En effet, c'est Jésus-Christ lui-même qui a subi à notre place... la mort ignominieuse du pécheur. Il n'a pas eu honte d'être mis en croix pour nous comme un malfaiteur, et c'est finalement notre communion avec lui qui nous conduit nous-même à subir cette mort horrible de la confession, afin que nous puissions avoir réellement part à la vertu de sa croix. La croix de Jésus-Christ anéantit tout orgueil. Mais elle nous reste étrangère tant que nous avons peur de voir éclater au grand jour, comme à Golgotha, la fin de notre vieil homme, et que nous avons honte de passer par cette mise à mort peu glorieuse du pécheur que signifie la confession. La confession nous introduit dans la vraie communion de la croix de Jésus-Christ et nous fait accepter notre propre croix.»[3]

3. La confession fraternelle a aussi cette immense valeur: nous donner la certitude absolue d'un pardon vraiment divin. – A ce propos il vaut la peine de revenir sur notre affirmation: il est bien plus difficile de confesser son péché à un frère qu'à Dieu. A première vue cette déclaration paraît singulière. Dieu n'est-il pas le saint des saints, Celui dont les yeux sont trop purs pour voir le mal? Au lieu que nos frères sont pécheurs tout comme nous. Dès lors n'est-il pas beaucoup plus aisé de nous ouvrir à ceux qui sont nos pairs,

[3] Bonhoeffer (n. 1), p. 115s.

qu'à Celui qui nous dépasse de toute sa pureté, de toute sa grandeur? – Tel n'est pas le cas pour une raison infiniment profonde, à laquelle nous ne prêtons pas une suffisante attention: Il arrive souvent que, en croyant confesser nos fautes à Dieu, nous nous les confessons en somme *à nous-même*. Dans le domaine des choses spirituelles, il est facile de se faire illusion. Et c'est tellement plus agréable de recevoir le pardon de notre part, plutôt que de Dieu. – Mais quel danger redoutable! Comparaître devant soi-même, vivre d'un pardon pseudo-divin, illusion mortelle pour notre âme! Et pourtant qui de nous peut se vanter d'échapper à ce péril? Nos rechutes incessantes, la faiblesse de notre foi, donc de notre obéissance ne s'expliquent-elles pas surtout parce que, malgré notre prétention d'être portés par la grâce divine, nous vivons d'un pardon tout imaginaire? Comment ce pardon accordé par nous-même serait-il capable de consommer une réelle rupture entre nous et le péché? L'apôtre Paul l'a montré avec une netteté parfaite, seule la Parole de Dieu, qui tout à la fois nous juge et nous fait grâce, est assez puissante pour accomplir la coupure qui marque le commencement nouveau caractéristique de toute vie chrétienne. – Seulement, *qui* nous donnera la certitude que nous avons vraiment affaire au Dieu vivant, et non pas à nous-même? – A cette question angoissée, nous avons répondu déjà en retrouvant, grâce à la pénétration spirituelle de Bonhœffer, la vérité vitale contenue dans le texte *Jean* 20:23. C'est par le moyen du frère qui accepte de recevoir notre confession que Dieu nous donne la certitude dont nous avons absolument besoin: que nous avons affaire à Dieu et non pas à nous-même. Quelle grâce que notre frère puisse briser le cercle mortel de nos illusions! Quand donc comprendrons-nous que celui qui s'ouvre de ses péchés à un frère n'est plus réduit à lui-même, mais découvre dans cette présence toute simple *la présence même du Dieu d'amour?* «Tant que je reste avec moi-même, la confession de mes fautes demeure équivoque. C'est en présence d'un frère que mon péché doit venir au jour... De toute façon – [Dieu le veut ainsi] – mon péché doit venir à la lumière; il vaut [donc] mieux que ce soit aujourd'hui, entre mon frère et moi, plutôt qu'au dernier jour dans la clarté du jugement final. La grâce de pouvoir confesser nos péchés à un frère nous épargne les terreurs du Jugement dernier.»[4]

---

[4] Bonhoeffer (n. 1), p. 117s.

Découvrir comme tout à nouveau les trésors spirituels que renferme la confession au sens évangélique, tâche urgente et magnifique pour l'Eglise protestante: Le frère donné à chacun de nous pour que nous puissions être certains de la réalité de Dieu; le frère donné à chacun pour nous garantir l'authenticité de l'aveu de nos fautes, et aussi la certitude que nous sommes pardonnés *de Dieu*... Pouvoir se confesser les uns aux autres, grâce infinie pour les chrétiens. Cette grâce, Dieu nous l'a accordée, nous donnant par là des certitudes sans lesquelles nous ne pourrions pas vivre un seul instant.

4. Cette confession fraternelle, enfin (impossible de tout dire), constitue la porte d'entrée de la vie nouvelle qui a nom *imitation de Jésus-Christ*. Cette expression splendide, si chargée de sève spirituelle, a été beaucoup trop abandonnée par la théologie protestante, et la réalité qu'elle recouvre également. Qu'est-ce en effet que la vie nouvelle dont parle l'apôtre Paul, sinon une existence dans laquelle – à cause du pardon reçu par pure grâce – «les choses anciennes sont passées», et dans laquelle «toutes choses sont devenues nouvelles»? (*II Cor.* 5:17). Confession – conversion, ces deux réalités sont étroitement liées. – Nouvelles, parce que le Christ «a opéré un recommencement avec nous». Il nous fait confiance, quand bien même il nous sait pécheurs, et la vie entre le Seigneur et ceux qui sont siens *commence*. Cette vie est une *Nachfolge*, comme l'indique clairement le titre d'un des plus beaux livres de Bonhœffer. La confession fraternelle telle que nous l'avons envisagée implique forcément l'imitation. Non pas la copie servile – fatalement factice – de chacun des gestes et des actes de Jésus. Mais la vie dans un autre esprit. *Un changement complet d'optique*. Après la nuit du péché, la joyeuse clarté de l'amour. «Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.» Cela, le Christ l'a fait. Et il veut que nous marchions sur ses traces. Avec lui, à cause de lui, faire la grande découverte: que si la bonté *donne*, l'amour, lui, *se donne*. Et que la marque distinctive du chrétien est constituée par l'adjonction du tout petit mot: *se*.

III.

Mais, cette confession fraternelle, si riche de bénédictions spirituelles, *comment la pratiquer?* A cette question il n'y a qu'une réponse possible, tout à fait concrète. Une confession toute générale – toujours très facile – ne sert absolument à rien, sinon à me rendre plus habile encore à me justifier moi-même. C'est pourquoi on a pu dire que la meilleure préparation à la confession sera toujours une confrontation sincère de notre comportement avec les Dix Commandements.

La confession fraternelle serait-elle alors une sorte de loi nouvelle que Dieu nous imposerait? En aucun cas. Mais bien une grâce magnifique offerte à tout homme pour lui permettre de sortir de la solitude où l'enferme le péché. Offerte, non point imposée. Offerte, mais que nul croyant ne saurait refuser sans réel dommage. «En exhortant les croyants à se confesser leurs péchés les uns aux autres – écrivait Luther dans son *Grand catéchisme* – je les exhorte simplement à être des chrétiens.»

Pas de vie chrétienne, donc, sans la confession fraternelle. Quelle révolution dans nos Eglises si nos pasteurs venaient à le proclamer, et si les fidèles, peu à peu, leur emboîtaient le pas! – Mais, nous pouvons en être sûrs, cette exhortation si simple, si franchement évangélique ne serait pas comprise. Ce n'est pas une raison pour ne pas la tenter. Pourquoi ne pas *commencer* deux à deux, ici, là, ailleurs encore?... Si nous croyons vraiment à la puissance du Saint-Esprit, nous ne pouvons pas refuser de croire que de grandes choses pourraient s'accomplir par la constitution de ces petits noyaux de vie spirituelle.

A condition de ne pas retomber dans la double erreur romaine: institutionnaliser la confession, et en confier la charge à une seule personne. Institutionnalisée, la confession fraternelle perd aussitôt sa marque spécifiquement évangélique de liberté et de spontanéité. Et confiée à une seule personne, elle risque fort de devenir une simple formalité, ou au contraire (mais le péril est tout aussi grave) un instrument de domination sur les âmes. – Débordé par l'abondance des confessions qu'il reçut dès le début du réveil dans sa paroisse, Blumhardt-le-père aurait ardemment désiré voir d'autres que lui – des fidèles – accepter de devenir des «confesseurs». Il y a un siècle, tout comme hier Bonhœffer, il pensait que quiconque *vit* de

la prédication de la Parole peut entendre la confession d'un frère. «Dans un milieu où l'on vit de la prédication de la croix, la confession jaillit d'elle-même», et les confesseurs surgissent tout naturellement. Mais ce ne fut pas le cas à Möttlingen, et c'est probablement l'un des motifs pour lesquels, de l'admirable réveil d'alors, aujourd'hui à vues humaines il ne reste rien.

Parvenu au terme de cet exposé sur la discipline ecclésiastique, le lecteur dira-t-il qu'il n'en a guère été question? Ce serait la preuve que nous n'avons pas été compris. La vraie *discipline*, celle qui est tout autre chose qu'un code ecclésiastique, ne peut jaillir que de la *confession*. Si, par la grâce de la confession fraternelle, une communauté chrétienne se constitue, une discipline s'établira par la force des choses. Le respect du baptême, le sérieux mis à choisir marraines et parrains, le respect du mariage, donc aussi la solution de l'épineux problème du remariage d'époux divorcés, et tant d'autres choses du même ordre ne seront jamais obtenus – sur le plan authentiquement évangélique – par les décisions d'un synode. Mais bien par l'action profonde, vivante de ces noyaux de vie spirituelle que représenteront immanquablement deux frères se confessant l'un à l'autre. Se refuser à cette certitude, c'est mettre en doute les promesses mêmes de l'Ecriture, et ne pas croire vraiment à la puissance irrésistible de l'Esprit.

Edmond Grin, Lausanne